



## SUBVENTIONS & AIDES DE LIGUE 2018

Bénéficiaire	Objet	Conditions d'attribution	Démarche	Montant
<b>Ecole de Golf</b>	Ordre du mérite des écoles de golf	- En fonction du classement élaboré par la ligue et affiché sur le site rubrique "jeunes/écoles de golf", à condition d'avoir signé la charte EDG de ligue et pour les U12 : ne sont pas retenus les points des sélectionnés interligues qui n'honoreraient pas leur sélection	<i>Attribution effectuée en fin d'année</i> (-50% si pas d'inscription à l'interclubs jeunes)	<b>Enveloppe de 7000€</b>
<b>Ecole de Golf</b>	Ecoles « performance »	A condition d'avoir <b>adhéré au "Label sportif Ecole de Golf Ffgolf"</b> , d'avoir signé et appliqué la charte « école de golf élite de ligue » et d'être classée dans les <b>10 premiers</b> au mérite régional des écoles de golf	Attribution aux <b>5 premières</b> écoles de golf effectuée en fin d'année (somme en fonction du classement)	<b>Enveloppe de 5000€</b>
<b>Ecole de Golf</b>	Dotations matériel pédagogique	A condition d'avoir <b>adhéré au "Label sportif Ecole de Golf Ffgolf" et/ou développement</b>	Mallette remise lors de l'AG qui suit aux EDG labellisées en cours d'année et non dotée antérieurement	<b>mallette pédagogique (valeur 600€) aux EDG label ffgolf</b>
<b>Seniors de 60 ans et plus</b> (nés en 1958 et avant)	Remboursement à 50% de la 1 <sup>ère</sup> licence	Création de licence adulte	Envoyer à la ligue : -la photocopie de la licence 2018 -1 enveloppe timbrée à son adresse	<b>27€</b>
<b>Joueurs jusqu'à Poussins 2ème année (U12)</b> (nés en 2006 et après)	Remboursement total de la 1 <sup>ère</sup> licence U12	Création de licence U12	Envoyer à la ligue : -la photocopie de la licence 2018 -1 enveloppe timbrée à son adresse	<b>16€</b>
<b>Joueurs jusqu'à cadets 2ème année</b> (nés en 2000 ou après)	- <b>Performances en Grands Prix</b> : compétitions classées 10 et moins et A à G; <b>hors de son club de licence</b>	- <b>En fonction du classement obtenu dans la compétition</b> , en privilégiant les épreuves en ligue en cas de même date hors ligue et <u>sous réserve d'avoir participé aux grands prix de la ligue et de Vendée (cadets et minimes) et aux grands prix Jeunes de La Baule &amp; de l'Ile d'Or (sauf cadets).</u>	Demande écrite <b>sous 2 semaines</b> <i>Remboursements par la ligue à la clôture du ranking national</i>  (formulaire & barème en annexe 1)	<b>Enveloppe de 6000 €</b>
<b>Joueurs jusqu'à minimes 2ème année</b> (nés en 2002 ou après)	- <b>Performances en compétitions U16</b> : Grands Prix Jeunes U16, pré-qualification et qualification au Championnat de France Jeunes U16	- <b>En fonction du classement obtenu dans sa catégorie</b> et <u>sous réserve d'avoir participé aux grands prix de la ligue et de Vendée (minimes) et aux grands prix Jeunes de La Baule &amp; de l'Ile d'Or et pour les U12 honorer la qualification à l'Interligues</u>	Demande écrite <b>sous 2 semaines</b> <i>Remboursements par la ligue à la clôture du ranking national</i>  (formulaire & barème en annexe 1)	
<b>Joueurs jusqu'à cadets 2ème année</b> (nés en	Entrée ou Progression au mérite national (contrats)	Atteindre l'objectif de progression fixé en début d'année contractuellement avec l'Equipe Technique Régionale et <u>sous réserve d'avoir participé aux grands</u>	Présentation d'un justificatif établi par l'enseignant <i>Règlement effectué au joueur à la</i>	<b>Bourse de cours de 150€</b>

2000 ou après) <b>répertoriés au mérite amateurs ou jeunes</b>		<u>prix de la ligue et de Vendée (cadets et minimes) et aux grands prix Jeunes de La Baule &amp; de l'Île d'Or (sauf cadets) et pour les U12 honorer la qualification à l'Interligues</u>	<i>clôture du ranking national)</i>	
<b>Joueurs jusqu'à minimes 2ème année</b> (nés en 2002 ou après)	Championnats de France jeunes (U12, benjamins, minimes)  Aide à l'hébergement au CFJ	-Bourse de cours de pro versée au jeune en fonction des résultats (cut passé = <b>150€(x2 si 1ère année)</b> maximum + <b>100€</b> maximum / match gagné) sous réserve d'être licencié dans un club de la ligue PDL l'année suivante  -50€ forfaitaires par jour de compétition	-Attribution effectuée aux parents en novembre et sur justificatif du pro et projet validé par l'entraîneur régional  -sur présentation à la ligue des justificatifs de frais d'hébergement	<b>Maximum enveloppe de 3000 €</b>  <b>50€/jour de compétition</b>
<b>Jeunes benjamins et U12</b>	Jeune prometteur proposé par le pro et le club	Sur proposition du pro et du club et sur validation de l'équipe technique régionale <u>et pour les U12 à condition d'honorer la qualification à l'Interligues</u>	Présentation d'un justificatif établi par l'enseignant (règlement effectué au joueur)	<b>Bourse individuelle de cours De 150€</b>
<b>Jeunes scolaires</b>	Intégration de jeune scolaire dans l'école de golf Intégration de jeunes foot2foot	Convention entre club et établissement scolaire  Convention entre ligue foot2foot et club	Demande à la ligue en fin année scolaire (formulaire en annexe 2)	<b>50 € par jeune</b>
<b>CLUBS</b>	Occupation de terrain pour épreuve de ligue adultes sur golf 18 trous  Occupation sur golf pitch&putt  Compétitions et stages jeunes	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Compétitions individuelles en week-end par jour de compétition :</b> <b>moins de 50 participants : 550 €, de 50 à 80 participants : 700 €, de 80 à 100 participants : 900 €, plus de 100 participants : 1000 €</b></li> <li><b>Compétitions par équipes en week-end par jour de compétition :</b> <b>de 2 à 5 équipes : 550 €, de 6 à 10 : 650 €, de 11 à 20 : 800 € et plus de 21 : 1000 €</b></li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>350 € pour la journée</li> <li>Mise à disposition gracieusement</li> </ul>	Facture à adresser à la ligue <b>sous 2 semaines</b>	
<b>Comités départementaux</b>	Plan Annuel d'Actions élaboré en cohérence avec la politique de la ligue et de la FFGOLF	En fonction des actions réalisées en cohérence avec la politique de la ligue et de la signature de la convention tripartite FFGOLF/LIGUE/COMITE DEPARTEMENTAL	Acompte versé en mars et solde variable en décembre en fonction des actions réalisées	<b>Enveloppe de 10000 €</b>
<b>Etablissements scolaires publics privés</b>	Aide à la création ou au renouvellement d'animations golf au sein des associations sportives des établissements du secondaire, public et privé	-Participation aux compétitions régionales UNSS & UGSEL -Signature d'une convention établissement scolaire - golf -Bilan sportif	Attribution à postériori sur présentation des documents visés par le chef d'établissement et le gestionnaire du golf	<b>50% des frais d'utilisation des installations à concurrence de 200 € par établissement.</b>
<b>USEP UNSS UGSEL FFSU</b>	Aide aux déplacements en compétitions scolaires officielles	Convention entre ligue et directions concernées et sous réserve de la tenue à minima d'une réunion de la commission mixte régionale (CMR) et de l'atteinte des objectifs fixés.	Facture détaillée à adresser en fin d'année scolaire	<b>50% des frais plafonné à 500 € par DR</b>